

Rapport annuel 2024

## Commission du fonds de formation professionnelle FFP

**En 2024, la commission du fonds FFP s'est réunie quatre fois. Au total, la commission du fonds a approuvé des demandes pour un montant de CHF 106'000.**

En 2024, la commission du fonds a reçu au total sept demandes de prestations, dont une seule a été approuvée par la commission du fonds. La poursuite de la campagne d'image a été approuvée à hauteur de CHF 106'000.

Les autres demandes de prestations ont été rejetées, notamment pour les raisons suivantes :

- Une liste détaillée des moyens financiers n'est pas visible
- Une différenciation / une valeur ajoutée pour le secteur n'est pas perceptible
- Le projet ne correspond pas à la formation professionnelle supérieure ou à la formation professionnelle continue

Pour plus d'informations veuillez consulter le site web <https://www.l-drive.ch/fr/fonds-de-formation-professionnelle-ffp>

La demande de prestations pour le L-drive Suisse Mobility-Forum 2024 a été rejetée par la commission. L'instance de recours a toutefois accepté la demande après coup et a accordé un montant de CHF 60'000.

Pour la première fois, le L-drive Schweiz Mobility-Forum a été organisé de manière totalement indépendante d'autres manifestations et/ou organisateurs, et était gratuit pour les moniteurs de conduite actifs.

La commission du fonds, en collaboration avec le comité directeur, définira et fixera la procédure future pour ces affaires, avec les adaptations réglementaires nécessaires.

## Financier

En 2024, un total de CHF 166'000 a été financé pour des projets par la caisse du Fonds de formation professionnelle.

Au cours de l'exercice comptable 2024, 3'486 factures ont été envoyées à des moniteurs de conduite disposant d'une autorisation valable. Sur demande, 273 personnes ont été exemptées de l'obligation de cotiser. Environ 200 personnes n'ont pas versé la contribution au fonds 2024 jusqu'à la fin de l'année et n'ont pas non plus déposé de demande d'exonération.

Comme les années précédentes, la plus grande partie du travail du secrétariat a consisté à traiter les factures impayées des années de cotisation précédentes et les demandes

d'exonération des cotisations 2024, qui n'étaient souvent pas suffisamment documentées. Pour les cotisations 2024, environ 1000 rappels de paiement et quelque 600 lettres de rappel ont été envoyées.

Au total, environ 90 moniteurs de conduite n'ont pas payé leurs cotisations en 2024 et parfois systématiquement les années précédentes. Les montants impayés font l'objet d'une décision permanente et, si nécessaire, des poursuites sont engagées.

Les comptes du fonds 2023 ont été contrôlés en 2023 par le SEFRI, comme chaque année. Les comptes ont été approuvés par le SEFRI.

La commission du fonds a donc pu assumer ses tâches en 2024 conformément au règlement.

L-drive Schweiz | Suisse | Svizzera

Adam Ferrari  
Président du Fonds de formation professionnelle FFP